# CHAMPIONNAT REGIONAL CSO AMATEUR

# DE NOUVELLE AQUITAINE

# 2025

# REGLEMENT

L'association Royan Horse Club, en partenariat avec le Comité Régional d'Equitation Nouvelle-Aquitaine, organise le championnat régional CSO Amateur. Concours N°202517029

## Article 1 : Date et lieu

Le championnat régional CSO Amateur 2025 se déroulera du 30 octobre au 2 novembre à ROYAN (17)

## Article 2 : Conditions de participation

Le championnat régional CSO Amateur 2025 est ouvert à tous les cavaliers titulaires d'une licence Compétition FFE prise auprès d'une structure de Nouvelle Aquitaine ou dont la domiciliation sportive est en Nouvelle Aquitaine (CF Règlement général art. 4.1).

- ✓ Chaque cavalier peut engager 2 chevaux maximum
- ✓ Chaque cavalier ne peut concourir que sur un seul championnat (S'il engage 2 chevaux sur le concours, il doit déclarer avant la 1re étape courue quel championnat il court et avec quel cheval, faute de quoi c'est sa première participation qui définira le championnat couru).
- ✓ Le championnat se courre sur 2 étapes + 1 finale (en 2 manches) avec un seul engagement.
- ✓ Un cheval ne peut concourir que sur un seul championnat.
- ✓ Le championnat est ouvert aux chevaux de 6 ans et plus (exception : Championnat AM3 ouvert aux chevaux de 5 ans ou plus).
- ✓ Changement de cheval règlementaire est autorisé (avant le début des épreuves)

## Article 3 : Barème et déroulement des épreuves

Le championnat régional se courre sur 2 étapes + 1 finale (avec 1 seul engagement)

| | Jeudi | Vendredi | Samedi et dimanche |
|---|---|---|---|
| **Amateur 3** | 95 | 100 | 100 |
| **Amateur 2** | 105 | 110 | 110 |
| **Amateur 2 Major*** | 105 | 110 | 110 |
| **Amateur 1** | 115 | 115 | 120 |
| **Amateur 1 Elite** | 125 | 125 | 130 |

*Major = 40 ans et plus

- **BAREME AM Elite AM1 AM 2 AM2 MAJOR ET AMA 3**

**1ère étape** : Epreuve type barème A chrono jugé au Barème C

L'ordre de passage est celui publié sur ffe compet.

***Classement provisoire à l'issue de la 1ère étape :***

Le résultat obtenu pour chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0.50 le temps décompté en seconde et centième de seconde de chaque concurrent.

Le résultat est arrondi aux deux premières décimales.

Le concurrent ayant obtenu après cette conversion le moins de points recevra 0 point de pénalités.

Les autres concurrents seront crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du 1erconcurrent.

***Concurrent éliminé ou ayant abandonné*** :

Le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 20 secondes et multiplié du coefficient ci-dessus sera appliqué pour la conversion en points de pénalités du résultat des concurrents éliminés ou ayant abandonné.

**2ème étape** : Epreuve préparatoire Barème A sans Chrono et sans barrage

L'ordre de passage des concurrents est à l'inverse de celui du classement général provisoire à l'issue de la 1ère étape.

***Classement provisoire çà l'issue de l'étape 2 :***

Il s'obtient en additionnant les pénalités obtenues par les couples sur les 2 premières étapes.

Les éliminés ou les cavaliers ayant abandonné dans la 2ème étape se verront attribuer le score du concurrent le plus penalisé de cette etape + 20 points.

**Finale** : Epreuve en deux manches

***1ere manche Barème A sans Chrono***

L'ordre de passage des concurrents est à l'inverse du classement général provisoire à l'issue des 2 premières étapes. Si un concurrent est éliminé ou abandonne sur cette étape, il sera crédité du score du concurrent le plus pénalisé de cette étape + 20 points.

***Classement provisoire à l'issue de la 1ere manche de la finale*** : Il s'obtient en additionnant les pénalités obtenues par les couples sur les 2 premières étapes et la 1 ère manche de la finale.

Si un concurrent est éliminé ou abandonne sur cette étape, il sera crédité du score du concurrent le plus pénalisé de cette étape + 20 points.

***2eme manche : Barème A chrono***

Cette manche est réservée au 25% des couples les mieux classés à l'issue du cumul de points de la 1ère étape + la 2ème étape + la 1ere manche de la finale, 8 couples minimum étant qualifiés.

L'ordre de passage est l'ordre inverse du classement provisoire au cumul des points.

**LE CLASSEMENT GENERAL** sera établi au cumul des points des 2 étapes et de la finale. En cas d'ex aequo, ils seront départagés par le chrono de la deuxième manche de la finale.

## Article 4 : Remise des prix

La remise des prix du championnat de chaque niveau aura lieu à l'issue de la finale.

Les 3 premiers cavaliers du classement général de chaque niveau seront récompensés par le CRENA.

La présence du cavalier en tenue et à cheval obligatoire.

## Article 5 : Dotations

| EPREUVE | 1ere ETAPE | 2eme ETAPE | CLASSEMENT GENERAL |
|---|---|---|---|
| AMATEUR 3 | 200 | 300 | 300 |
| AMATEUR 2 | 400 | 500 | 500 |
| AMATEUR 2 MAJOR | 400 | 500 | 500 |
| AMATEUR 1 | 500 | 500 | 700 |
| AMATEUR ELITE | 1000 | 1000 | 1200 |

Répartition règlementaire : 1 prix pour 4 partants avec un minimum de 8 prix.